Discours de S.E. António Costa, Premier ministre de la République portugaise, à l'occasion de l'évènement de Haut Niveau de la 22ème Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques

Marrakech, le 15 novembre 2016

(Seul le texte prononcé fait foi)

Sa Majesté le Roi du Maroc,

Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur et un privilège de participer aujourd'hui à la 22ème Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, qui se déroule dans la magnifique ville de Marrakech. Le Maroc est un pays voisin et ami du Portugal, avec lequel nous avons développé de nombreuses initiatives conjointes, dans les secteurs les plus variés qui favorisent le développement de nos économies, mais, surtout, qui rapprochent nos citoyens, ce qui engendre une relation bilatérale d'excellence.

Permettez-moi de louer la capacité de mobilisation, d'organisation et le touchant accueil démontré par nos amis marocains, qui assument à partir de maintenant la Présidence de la COP avec le passage de témoin de la part de la Présidence française.

Je tiens également à féliciter et à rendre hommage à la présidence française de la Conférence des Parties pour ses vaillants efforts en ce qui concerne la matérialisation de ce que, avant Paris, n'était pour nous qu'un espoir partagé et grâce à l'effort de tous, mais sous la ferme et forte direction française, nous avons réussi à accomplir avec l'Accord de Paris.

On ne saurait trop souligner que, en plus de durable et ambitieux, il s'agit ici du premier engagement juridiquement contraignant de l'ensemble de la communauté internationale dans un domaine décisif comme la réponse globale au dérèglement climatique.

Je voudrais saluer le Royaume du Maroc pour les initiatives prises à la suite de l'Accord conclu par consensus à Paris, en rappelant les paroles de Madame la Ministre de l'Environnement du Maroc : « nous avons posé, avec cet Accord, de nouveaux fondements pour le monde de demain », étant certain que « Marrakech écrira une nouvelle page de l'histoire du climat ».

Moins d'un an après l'adoption de l'Accord de Paris et avant la date prévue, nous constatons avec joie que le double critère pour que l'accord entre en vigueur a été atteint, rappelant, en particulier, la ratification du Portugal, le 5 octobre 2016.

Cependant, nous devons garder à l'esprit que, à mesure que le temps passe, la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère augmente, rendant au fur-et-à-mesure nos futurs efforts de réduction d'émissions toujours plus ambitieux, dans le but d'atteindre les dits objectifs.

Il est donc urgent de mettre en œuvre le présent accord au niveau de ses mécanismes de financement, de marché, de contrôle et de suivi: ce que le Portugal espère voir concrétisé avant la prochaine CoP 23.

Plus tôt s'initieront les efforts internationaux de décarbonisation des économies, plus tôt davantage de ressources seront épargnées dans les efforts d'adaptation au changement climatique: ce qui constitue une stratégie économique globale cohérente, axée sur le moyen et long terme.

À court terme, Paris s'avère être aussi une possibilité de développement et de transformation de l'économie, de création d'emplois, de produits et de services, grâce à de nouvelles opportunités de marché, respectueuses de l'environnement et en faveur des technologies à faible teneur en carbone.

L'Accord de Paris présente un autre grand avantage : sa flexibilité. En effet, l'examen du niveau d'ambition des contributions des États, tous les cinq ans, permet un réglage continu de leurs ambitions en matière de décarbonisation face aux conclusions scientifiques sur les nécessaires réductions d'émissions, afin d'assurer la conformité avec les objectifs de l'Accord.

Le sentiment de justice internationale fait également partie du présent Accord. Les États les plus développés reconnaissent leur responsabilité historique et mobiliseront leur soutien technologique et capacité financière et institutionnelle aux pays en développement, par le biais de la coopération internationale, de l'échange d'expériences et de la participation pleine et effective de tous les pays, pour opérationnaliser l'Accord de Paris.

Le Portugal est un des pays de l'Union Européenne qui sera le plus touché par les effets du changement climatique. Sans un renforcement international des efforts d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, le pays subira de graves pertes en termes de territoire et d'économie.

Nous voulons par conséquent donner l'exemple, et nous préparons déjà le processus de révision de notre feuille de route pour le développement d'une économie à faible intensité de carbone pour 2050: ayant comme objectif d'être neutres sur le plan des émissions des gaz à effet de serre d'ici la fin de la première moitié du siècle.

Du coup, nous n'avons point attendu la conclusion de cette stratégie pour passer à l'action.

L'une des priorités nationales, avec un certain nombre de politiques déjà mises en œuvre, implique la décarbonisation du secteur des transports, brisant la primauté du transport individuel, valorisant les transports en commun et les modes de mobilité douce, ainsi que la promotion de la mobilité électrique.

Dans une autre dimension, nous assumons un agenda ambitieux dans le domaine des énergies renouvelables en vue d'atteindre les objectifs convenus dans le cadre de la Stratégie Europe 2020 et de la directive des énergies renouvelables. Ne disposant pas de ressources fossiles, la mise en place dans le secteur électrique de cet agenda ambitieux et réussi pour la promotion des énergies renouvelables nous a permis de donner de bons exemples internationaux, notamment le fait d'avoir récemment assuré quatre jours de consommation totalement renouvelable. Cette stratégie contribue à la fois à la réduction de la très grande dépendance énergétique vis-à-vis de l'extérieur (au-delà de 70%) et, par ce biais, à diminuer l'endettement extérieur.

Le Portugal est riche en soleil, vent et eau ; et avec la mise en œuvre de cet agenda, nous renforcerons le poids des énergies renouvelables dans le mix de production énergétique. A présent, nous avons déjà atteint plus de 87% de l'objectif convenu pour 2020, grâce à l'installation d'environ 12.300 mégawatts de technologies renouvelables, qui représentent 61% de la puissance totale du parc de production d'électricité. Pour renforcer l'impact de ce pari sur les renouvelables au Portugal, il faut assurer une autre question, celle du renforcement des interconnexions énergétiques entre le Portugal et l'Espagne, entre la Péninsule Ibérique et le reste de l'Europe, et aussi entre l'Europe et les autres pays, notamment le Maroc, avec qui nous travaillons déjà. Seulement par ce biais-là sera-t-il possible de développer ce pari sur les énergies renouvelables sans avoir recours aux subventions ou aux tarifs garantis.

Nous avons aussi choisi de mettre l'accent sur le renouvellement urbain, en particulier en donnant la priorité à l'émancipation de l'efficacité énergétique, par la canalisation de multiples sources de financement pour que sa poursuite soit efficace.

Nous développons également des politiques et des initiatives dans le domaine de l'économie circulaire afin de promouvoir une utilisation efficace des ressources, et de réduire les émissions provenant des processus de production et les déchets ultimes.

Dans la lutte contre le changement climatique, la prépondérance des mesures de prévention est mise en évidence, tout comme les initiatives de protection et d'adaptation des territoires, couvrant tous les secteurs de l'économie: ce qui démontre la nécessité d'une action intégrée et concertée au Portugal.

Dans ce contexte, et conscients de la forte interdépendance entre la lutte contre le changement climatique et la santé et la résilience des océans, le Portugal, en tant que pays éminemment maritime, s'est aussi davantage engagé sur le plan interne et externe et dans la promotion de mesures visant à atténuer les impacts du changement climatique sur les écosystèmes marins. Nous saluons donc la réalisation du "*Oceans Action Day*", en marge de la CoP 22, qui vise à encourager une action globale coordonnée qui puisse répondre à ces défis.

Nous relevons l'importance de l'accomplissement qu'est la première Conférence des Parties à l'Accord de Paris, en Afrique. Dans cette CoP d'Action, nous soulignons les mots du Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon: «les pays africains ont peu contribué au changement climatique, mais seront les plus touchés par ce défi mondial ». Le Portugal assume ses responsabilités et s'engage et investit dans la coopération climatique, avec un accent particulier sur les Pays Africains de Langue Officielle Portugaise (PALOP).

Dans ce nouveau cadre international et face aux appels mondiaux auxquels nous sommes confrontés, y compris sur le financement climatique, la sécurité et les migrations, l'adaptation de l'agriculture et de la sylviculture, la promotion de la justice climatique, le renforcement des capacités et le transfert de technologies, nous cherchons à soutenir les efforts d'atténuation et d'adaptation au changement climatique en Afrique.

Le Portugal continuera à contribuer à ces objectifs et à soutenir les efforts de ces pays pour mettre en œuvre l'Accord de Paris, ayant décidé de dédier à cette fin 10 millions d'euros pour la période 2017-2020.

Comme le mentionne le Secrétaire général de l'ONU: « ce qui autrefois semblait impensable est désormais imparable. Un soutien international fort pour l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris témoigne de l'urgence à agir et reflète le consensus au sein des gouvernements selon lequel une solide coopération mondiale est essentielle pour relever le défi climatique ».

La coopération mondiale devrait promouvoir de manière transparente et inclusive la participation d'autres acteurs et partis prenants, y compris le secteur privé, les autorités locales, les universités et le reste de la société civile - ce que le Portugal préconise par son *Engagement en faveur de la Croissance Verte*, approuvé par le gouvernement et environ 100 organisations de la société civile qui font partie de la *Coalition pour la Croissance Verte*, en établissant des initiatives, des objectifs et des indicateurs de progrès dans tous les secteurs de l'économie portugaise.

Reconnaissant la complémentarité entre la lutte contre le changement climatique et le développement durable, le Portugal souligne que la mise en œuvre de l'Accord de Paris devrait se poursuivre en parallèle avec celle de l'Agenda 2030 pour le développement durable, de façon à limiter le

réchauffement climatique moyen et à garantir le progrès dans la qualité de vie des générations futures.

C'est avec un immense plaisir que je suis ici présent parmi vous, aujourd'hui, quelques jours à peine après l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris: d'autant plus que nous sommes à la séance d'ouverture de la Conférence des Parties à l'Accord.

Nous continuerons pleinement engagés dans le succès des négociations internationales sur le changement climatique, permettant de joindre l'action à l'ambition politique de l'Accord de Paris.

Comme l'a récemment affirmé Madame la Secrétaire exécutive de la Convention, l'Accord de Paris est « un don d'espoir ». Et ce don exige l'effort et l'action de chacun d'entre nous en vue de parvenir à un meilleur avenir, plus sûr, plus prospère et plus durable pour les générations futures.

Je vous remercie vivement pour votre attention.